

# Conditions générales de vente

## Désignation

LA CINÉFABRIQUE est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du cinéma et du multimédia. Son siège social est fixé au 5 rue Communieu 69009 Lyon.

LA CINÉFABRIQUE conçoit, élabore et dispense des formations à Lyon et sur l'ensemble du territoire national et international, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de LA CINÉFABRIQUE
- **Stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation
- **OPCO** : Opérateurs de Compétences

## Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par LA CINÉFABRIQUE pour le compte d'un **Client**. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du **Client** aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du **Client**, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du **Client**.

## Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et toutes taxes comprises. Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de LA CINÉFABRIQUE. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. LA CINÉFABRIQUE aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à LA CINÉFABRIQUE.

En cas de règlement par l'**OPCO** dont dépend le **Client**, il appartient au **Client** d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le **Client** retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à LA CINÉFABRIQUE.

En cas de prise en charge partielle par l'**OPCO**, la différence sera directement facturée par la CinéFabrique au **Client**. Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à LA CINÉFABRIQUE au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, LA CINÉFABRIQUE se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client**.

Pour les financements pris entièrement en charge par un particulier ou une société, l'inscription prend effet à dater du retour de la convention de formation envoyée par LA CINÉFABRIQUE signée par la personne habilitée et par le devis signé et revêtu de la mention « bon pour accord ». Le devis

explicite les conditions de paiement. Un premier règlement est demandé avant l'entrée en formation. Le reste des frais sont facturés à l'issue de la session de formation et à régler à réception. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées et précisées dans la convention de formation avant le démarrage de la formation.

## Annulation, absence ou interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au **Client** par LA CINÉFABRIQUE. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation de LA CINÉFABRIQUE distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le **Stagiaire** et les sommes dues au titre des absence ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le **Client** à ce titre ne peuvent être imputées par le **Client** sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un **OPCO**.

Dans cette hypothèse, le **Client** s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à LA CINÉFABRIQUE.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le **Client**, moins de 72h avant le démarrage de la formation, la CinéFabrique se réserve le droit de facturer au **Client** des frais d'annulation d'un montant de 120€.

## Horaire et accueil

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures. Sauf indication contraire portée sur la convocation, à Lyon, les formations se déroulent de 09h à 13h et de 14h à 17h avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de LA CINÉFABRIQUE accueillent les **Stagiaires** de 09h à 18h.

## Effectif et ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et méthodes pédagogiques et mentionné sur le programme de formation.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée et en fonction de leur profil.

LA CINÉFABRIQUE peut refuser la vente d'une formation lorsque :

- le profil du **•de** la postulant **•e** ne répond pas aux pré-requis fixés de la formation. Ceux-ci sont explicités sur le programme de formation.
- l'effectif des stagiaires inscrit **•es** à la formation est atteint. Le nombre est obligatoirement mentionné sur le programme de formation.

L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à LA CINÉFABRIQUE ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes, ce qui est indiqué sur tout

document numérique de communication en lien avec ladite formation (réseaux sociaux, site internet, newsletter...).

Dans le cas où le nombre de participant•es serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, LA CINÉFABRIQUE se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

L'inscription prend effet à dater de la signature de la convention de formation par la personne habilitée ; envoyée par LA CINÉFABRIQUE.

## Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé par LA CINÉFABRIQUE au **Client**. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doit être retourné à la CinéFabrique par tout moyen à la convenance du **Client** : courrier postal, mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre LA CINÉFABRIQUE, l'**OPCO** ou le **Client**.

À l'issue de la formation la CinéFabrique remet une attestation de fin de formation aux **Stagiaires**. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un **OPCO**, LA CINÉFABRIQUE lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture ; si demandé. Une attestation de présence pour chaque **Stagiaire** peut être fournie au **Client** ; à sa demande.

## Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, LA CINÉFABRIQUE est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires**. LA CINÉFABRIQUE ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses **Clients** ou de ses **Stagiaires** en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un•e intervenant•e ou d'un•e responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à LA CINÉFABRIQUE, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de LA CINÉFABRIQUE.

## Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par LA CINÉFABRIQUE pour assurer les formations ou remis aux **Stagiaires** constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le **Client** et le•a **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans l'accord de LA CINÉFABRIQUE. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite le **Client** et le•a **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

## Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant•e ou le•a responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participant•es ou de la dynamique du groupe.

## Confidentialité et communication

LA CINÉFABRIQUE, le **Client** et le•a **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels iels pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments, figurant dans la proposition transmise par LA CINÉFABRIQUE au **Client**. LA CINÉFABRIQUE s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCO** les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**. Cependant, le **Client** accepte d'être cité par LA CINÉFABRIQUE comme client de ses formations. À cet effet, le **Client** autorise LA CINÉFABRIQUE à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et proposition à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## Protection et accès aux information à caractère personnel

LA CINÉFABRIQUE s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de LA CINÉFABRIQUE.
- des mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnelles sont mises en places
- conformément au règlement européen RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le•a **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le•a concernant. Le•a **Stagiaire** pourra exercer ce droit en écrivant à : *La CinéFabrique – 5 rue Communieu – 69009 LYON*, ou par voie électronique à : [formation.continue@cinefabrique.fr](mailto:formation.continue@cinefabrique.fr)

En particulier, la CinéFabrique conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis des **Stagiaires**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, la CinéFabrique s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratique ou de simulations.

## Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et LA CINÉFABRIQUE à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. À défaut, les Tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour régler le litige.